



Annexe

Le Bureau de conciliation de la COMMISSION PARITAIRE DE L'INDUSTRIE DU GAZ ET DE L'ELECTRICITE , en réunion ce 17/06/2020 concernant un différend à Luminus (site de la centrale de Seraing)....

Après avoir entendu les parties en leur exposé,
Après délibération,

Les membres du bureau recommandent aux parties de reprendre dès que possible le dialogue au niveau de l'entreprise.

Le bureau constate que les problématiques soulevées par les travailleurs portent avant tout sur l'existence d'un cadre insuffisant du personnel. Nonobstant le fait que la politique de recrutement est la compétence fondamentale de l'employeur, le bureau recommande la mise en place d'un groupe de travail local portant sur le recrutement. L'état des lieux des besoins en terme de recrutement y sera abordé de manière transparente en tenant compte des aspects sécurité (en ce compris le rôle des organes compétents tels que le CPPT ou le SIPP), sous-traitance/travaux aux tiers et heures supplémentaires.

Pour vendredi, le président de la CP devra recevoir un email de la direction avec un timing strict pour ce groupe de travail. Le président recommande que le groupe de travail l'informe de manière régulière des résultats des discussions.

Les membres du bureau de conciliation demandent que la grève soit levée afin de donner une chance à ce que ce dialogue puisse avoir lieu.

Le Président

DE SMET MARC

